

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AOUT 2011

Etaient présents : MM. BISAGNO David, BONNETTI Serge, CERUTTI Guy, GIRAUD Régis et GITTON Patrick.
Mmes BERTHET Sara, BOCH Claudette, BURNET Alice, CHEVALLIER Monique et MENARINI Michèle.

Absents : Néant

Secrétaire : Monsieur David BISAGNO _____

Approbation du compte rendu de la dernière réunion.

N°30- SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

M. le Maire rappelle le schéma élaboré par M. le Préfet de la Savoie dans le cadre de la loi N° 2010-1563 portant réforme des collectivités territoriales. Ce schéma prévoit la couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et la rationalisation des périmètres des EPCI et syndicats. Sur le canton de La Chambre est prévue une seule communauté de communes regroupant les 14 communes auxquelles s'ajoutera la commune d'Epierre, et la dissolution de 5 syndicats intercommunaux (Sivom de La Chambre, SI Ecole de musique, SI construction MAPAD, SI du CEG et SI Halte garderie).

Le Conseil donne un accord de principe sur le périmètre défini par le Schéma mais émet des réserves quant au financement des compétences à transférer à la future communauté de communes, en raison de la venue de la commune d'Epierre qui n'adhèrent pas aux 5 syndicats amenés à disparaître.

N°31 – PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA CHAMBRE : AVIS SUR LE PROJET

M. le Maire présente au Conseil le projet de P.L.U. élaboré par la commune de La Chambre et soumis pour avis aux communes limitrophes. Il détaille les principaux objectifs et projets inscrits au Plan.

Le Conseil émet à l'unanimité un avis favorable.

N°32 – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX MARTINIÈRE D'EN HAUT : REPORT DU DOSSIER

Compte tenu du dossier de mini contrat de développement déposé auprès du Conseil Général de la Savoie pour la période 2011-2015 et des finances communales, le Conseil décide à l'unanimité de reporter à 2014 les travaux d'enfouissement des réseaux secs du secteur de la Martinière d'en Haut (tranche conditionnelle).

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- De l'avancement des travaux :
 - o rénovation extérieure des gîtes (terminée) et du bâtiment mairie/école (en cours de finition) par l'entreprise Château,
 - o réalisation du WC handicapés par DG Déco en cours,
- Du début des travaux d'aménagement du carrefour RD1006/RD75 fin août pour une durée de 3 mois. Il est demandé aux habitants de privilégier l'utilisation de la Route Royale pendant ces travaux.
- Des remerciements de la ligue Savoie contre le cancer et de Souvenir Français pour les subventions accordées.
- Des comptes rendus d'activité de GRDF, CNRACL, Mission Locale, Agence d'Eau, SDES
- Du bon déroulement de la fête des Chavannes : félicitations sont données aux organisateurs

Vu par nous, Maire de la Commune de Les Chavannes-en-Maurienne pour être affiché le 05 août deux mil onze à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le Maire, Guy CERUTTI.